



L'Ambassadeur

A

**Son Excellence Monsieur Martin Schultz
Président du Parlement Européen**

Excellence,

Dans l'esprit de communication et de dialogue instauré entre le Maroc et l'Union Européenne et dans le cadre d'échange constructif d'informations au sujet de la question du Sahara, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance des éléments d'information relatifs au voyage au Maroc décidé unilatéralement, le 06 mars dernier, par quatre Eurodéputés.

L'eurodéputé Norbert Neuser, Président de l'intergroupe informel « Sahara occidental », connu pour ses positions hostiles au Maroc, a saisi la Mission du Maroc auprès de l'Union Européenne à Bruxelles, le 25 Février 2013, l'informant qu'une Délégation parlementaire allait se rendre aux provinces sahariennes du Maroc.

En réponse, la Mission du Maroc à Bruxelles lui a fait savoir, par écrit, que cette visite était inopportune et contreproductive au regard des éléments suivants :

1. La Commission parlementaire mixte Maroc-UE demeure le canal officiel chargé de traiter les différentes questions relatives à l'agenda du Partenariat Maroc-UE ; il était donc plus judicieux de suivre cette procédure administrative pour mener à bien toute opération de cette nature impliquant de surcroit la souveraineté d'un Etat ;
2. La Délégation d'eurodéputés proposée par M.Neuser était composée de membres qui adoptent systématiquement des arguments subjectifs et des positions notoirement hostiles au Maroc ;
3. L'animosité préméditée et de longue date de ces eurodéputés, contrairement aux positions sages et équilibrées de leurs collègues au Parlement Européen, visait à compromettre les intérêts du Maroc et à bloquer le Partenariat avancé et exemplaire Maroc-UE tout en portant atteinte à l'image positive du Maroc en tant que pays unique dans le

voisinage sud de l'UE à avoir opéré, d'une manière pacifique, des réformes démocratiques en profondeur, en particulier en matière des droits de l'homme et de la consolidation de l'Etat de droit.

Dans une démarche constructive et de bonne volonté, j'ai moi-même par le passé demandé officiellement et depuis de nombreuses années de rencontrer la plupart de ces eurodéputés, à l'image de ce que je fais régulièrement avec leurs collègues. Je regrette que dans la majorité des cas, ils n'ont jamais daigné ou cru bon devoir donner une suite à mes demandes d'entretien et/ou de demandes d'entreprendre ensemble un dialogue franc et direct.

1. Je relève, par ailleurs, que les parlementaires européens de ce groupe n'ont jamais osé critiquer ni dénoncer les violations flagrantes commises par le Polisario dans les camps de Tindouf, où la situation des populations séquestrées est totalement atypique, entre autres, le refus par l'Algérie de tout recensement de la population, conformément au droit international ; détournement de l'aide humanitaire prouvé par l'OLAF, le HCR et le PAM en 2005 ; les pratiques d'esclavage et les violations des droits humains ici aussi avérés par des témoignages d'ONGs et de personnes crédibles. Et la liste de ces exactions, n'est malheureusement pas exhaustive.
2. Le déplacement de cette délégation parlementaire au Maroc sans autorisation préalable d'un Etat souverain et sans le moindre respect des sentiments du peuple marocain, n'allait apporter aucune valeur ajoutée aux discussions de la question du Sahara au sein des institutions européennes concernées.

Malgré les éléments d'explication fournis par la Mission du Maroc auprès de l'Union Européenne à Bruxelles, les eurodéputés en question ont maintenu leur décision de se rendre au Maroc.

Au regard de ce qui précède, les autorités marocaines, mues par le souci premier de préserver l'ordre public mais aussi la sécurité et l'intégrité physique de ces parlementaires, n'ont pas permis le déroulement de la visite desdits eurodéputés qui ont fait fi des canaux officiels existants pour sa préparation.

Lorsque les procédures se font dans le respect de la souveraineté du Maroc, les demandes sont examinées avec toute la bienveillance qui leur sied. Pour exemple récent, les eurodéputés Willy Meyer et Antonio Massip, pourtant connus pour leurs positions hostiles au Maroc, ont pu assister au déroulement du procès de Gdiem-Izik qui s'est tenu récemment au Maroc.

En effet, dans ses relations avec le Parlement européen et les eurodéputés qui y siègent, tout Groupe confondu, et en ce qui concerne la question du Sahara en particulier, le Royaume du Maroc a toujours fait montre d'ouverture et de disponibilité à coopérer d'une manière constructive et à faciliter le dialogue et les visites de terrain.

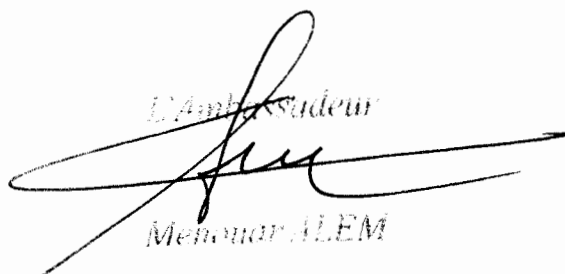
A titre d'exemple, le Maroc a apprécié la récente initiative prise par le Groupe socialiste de programmer, en coordination avec la Commission Parlementaire Mixte : Parlement marocain-Parlement européen, une visite d'une délégation parlementaire européenne au Maroc, dans les provinces sahariennes, incluant pourtant des membres de l'intergroupe « Sahara occidental ».

A ce sujet, il est étonnant de constater que les trois dates proposées par l'eurodéputé, M. Gilles Pargneaux, chargé par son groupe d'organiser cette visite, programmée bien avant celle de Monsieur Norbert Neuser, ont été toutes rejetées par les membres de l'intergroupe faisant partie de cette Délégation, pour programmer dans l'urgence la visite des quatre eurodéputés en question.

Je regrette que les autres parties n'aient pas adopté la même attitude sage et responsable du Groupe Socialiste. Aussi, dois-je rappeler que l'accès aux camps de Tindouf a été refusé à de nombreuses reprises à des eurodéputés et des élus européens ? Les eurodéputés membres de l'Intergroupe en question, n'y ont pourtant jamais vu là, une atteinte à la liberté d'expression ou d'information ?

Au regard de ce qui précède, mon pays a le sentiment que la question du Sahara est confisquée par un groupe d'eurodéputés à des fins d'instrumentalisation politique et propagandiste et ce, au détriment des structures formelles existantes au sein du Parlement Européen, notamment la Délégation pour les Relations avec les pays du Maghreb et la Commission Parlementaire Mixte Parlement Marocain-Parlement Européen. Cette attitude ne permet pas d'aborder avec la sérénité et l'objectivité requises cette question.

En restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

L'Ambassadeur

Mehoud ALEM